

# Budget rectificatif n°2 2018

---

30 novembre 2018

Un budget d'ajustement :

- intégrer une hausse de l'enveloppe de masse salariale de +1,2 M€,
  - financée par redéploiements au sein de l'enveloppe de fonctionnement
- afin d'assurer le maintien des équilibres budgétaires et financiers

## RECETTES

Maintien des prévisions de recettes intégrées dans le cadre du BR1, en hausse par rapport au BI : 239,2 M€

## DEPENSES

### - Masse salariale : +1,2 M€

- Rappels de rémunération au titre des années antérieures
- Doublement des rachats des jours de congés non pris
- Primes de restructuration de services

### - Dépenses de fonctionnement : -1,2 M€

- Dépenses d'investissement : maintien des autorisations votées en hausse dans le cadre du BR1

## Maintien de :

- la prévision de solde budgétaire à -250 k€
- la prévision de prélèvement sur la trésorerie à -353 k€
- du résultat prévisionnel à +1.191 k€
- la prévision de prélèvement sur le fonds de roulement à -82 k€